

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 5 JUILLET 2010 À LA SALLE JOSEPH-PELLETIER, SITUÉE AU 150, RUE SAINT-JOSEPH À SQUATEC.

Sont présents :           M.     André Chouinard, maire  
                                  M<sup>mes</sup>   Juliette Côté, conseillère  
  Suzanne Ouellet, conseillère  
  Chantal Pelletier, conseillère  
                                  MM.   Raymond Malenfant, conseiller  
  Gilbert Morneau, conseiller  
  Francis Pelletier, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Danielle Albert, directrice générale, est aussi présente.

#### OUVERTURE

La séance est ouverte à 19 h 30 par André Chouinard.

#### RÉSOLUTION 2010-07-130

##### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Gilbert Morneau, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté. Il est de plus résolu de laisser ouvert le point « Autres sujets ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION 2010-07-131

##### ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX - RÉUNIONS 7 ET 28 JUIN 2010

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2010 ainsi que celui de son ajournement dans leur forme et teneur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION 2010-07-132

##### APPROBATION DES COMPTES

Sur la proposition de Gilbert Morneau, il est résolu que les comptes totalisant 132 898,32 \$ dont le détail apparaît à l'annexe 07-2010 soient approuvés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### CORRESPONDANCE

Le résumé de la correspondance est classé sous la cote 102-102.

#### RÉSOLUTION 2010-07-133

##### NUMÉRISATION DE LA MATRICE GRAPHIQUE ET DE L'ABONNEMENT AU SERVICE DE DIFFUSION

Considérant les fréquentes demandes de copies de matrice graphique par les notaires, les arpenteurs-géomètres, les évaluateurs, les courtiers en immeuble, etc.

Considérant le temps consacré par le personnel de secrétariat à ces demandes.

Considérant les frais de numérisation et de balayage de 6 470,50 \$ pour 1 228 lots, les frais de diffusion et de formation ainsi que les frais récurrents d'environ 2 000 \$ par année.

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'accepter les soumissions du Groupe de géomatique Azimut inc. portant les numéros 2010-438, 2010-439 et 2010-440 portant sur la numérisation de la

matrice graphique, la mise en place initiale du service de diffusion, la formation, l'abonnement annuel aux mises à jour et aux versions Intranet et Internet de diffusion de la matrice graphique. Les documents de soumission font partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION 2010-07-134

##### ADOPTION DE LA POLITIQUE ET DE LA PROCÉDURE RELATIVES AUX ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Considérant la responsabilité de la municipalité envers ses travailleurs en matière de sécurité et santé au travail.

Considérant les obligations des employeurs au chapitre des équipements de protection individuelle.

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu d'approuver la politique et la procédure relatives aux équipements de protection individuelle. Le document est classé sous la cote 103-121.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION 2010-07-135

##### POLITIQUE DE LOCATION DES LOCAUX MUNICIPAUX

Considérant les difficultés d'application de la politique actuellement en vigueur.

Considérant la nécessité de préciser le prix de certains types de location ainsi que la définition d'un organisme sans but lucratif.

Sur la proposition de Raymond Malenfant, il est résolu d'adopter la Politique de location des locaux municipaux - Révision n° 2. Ladite politique est classée sous la cote 103-121.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION N° 2010-07-136

##### DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR VOIE D'INVITATION ÉCRITE – FOURNITURE D'ABRASIFS

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu d'autoriser la directrice générale à demander des soumissions par voie d'invitation écrite à deux fournisseurs pour la fourniture d'abrasifs, le chargement, la pesée, le mixage avec le sel et la livraison. Les deux fournisseurs à inviter sont Les Carrières Dubé et fils inc. et Excavation Jean-Guy Roy inc. Ces abrasifs serviront à l'entretien des chemins durant l'hiver.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION N° 2010-07-137

##### APPROBATION DE LA FACTURE D'ASSURANCES GÉNÉRALES – LE GROUPE ULTIMA POUR LA MMQ

Sur la proposition de Gilbert Morneau, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture d'assurances générales et automobile de la municipalité au montant de 39 080 \$ pour la période du 13 août 2010 au 13 août 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION N° 2010-07-138

##### ENTREPÔT POUR ABRASIFS

Considérant les montants des soumissions reçues pour la fondation et la structure de l'entrepôt pour abrasifs.

Considérant l'écart important entre les soumissions reçues et l'évaluation obtenue à l'automne 2009 pour la mise en place d'un entrepôt pour les abrasifs.

Considérant le montant prévu au budget 2010 pour cette infrastructure.

Considérant la volonté de certains élus d'obtenir une évaluation d'une structure en acier pour la comparer au prix d'une structure en bois.

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu de refuser toutes les soumissions reçues pour un entrepôt pour abrasifs en raison notamment de l'écart entre le montant budgété et le montant des soumissions. Il est de plus résolu d'étudier le dossier au cours de l'automne et de lancer un appel d'offres au début de l'année 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION N° 2010-07-139

##### CRÉATION D'UNE RÉSERVE POUR LA MISE EN PLACE D'UN ENTREPÔT POUR ABRASIFS

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu de créer une réserve de 100 000 \$ pour la mise en place d'un entrepôt pour abrasifs au cours de l'année 2011. La somme réservée provient du budget 2010 imputé au compte de grand livre 23 040 00 722.

Adoptée à la l'unanimité des conseillers.

#### CONSEIL DES MAIRES DU 14 JUIN 2010

Les membres du conseil ont reçu copie du résumé de la réunion du conseil des maires du 14 juin 2010. Il est classé sous la cote 114-240.

#### RAPPORT DES COMITÉS

##### CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT

- Les membres de la Corpo demandent au personnel de la municipalité de noter le nom des nouveaux arrivants dans un registre au fur et à mesure que nous en sommes informés. De cette manière, il y aura moins de risque d'en oublier pour la fête qui a habituellement lieu en mai.
- Monsieur Malenfant mentionne qu'il a participé à une rencontre à Amqui portant sur la biomasse. Il a été question notamment de l'utilisation de résidus forestiers pour chauffer des édifices de grandes dimensions tel l'hôpital d'Amqui. Il semble que les investissements requis pour mettre en place un tel système de chauffage sont rentabilisés à court terme.

##### PROTECTION INCENDIE

- Le devis pour l'appel d'offres en vue d'acquérir un camion autopompe est prêt. Ce document sera présenté lors d'un prochain comité de travail. Pour le moment, comme le schéma de couverture de risques n'est pas approuvé par le gouvernement, rien ne presse.

##### OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

- Les sommes prévues au budget 2010 que doit verser la SHQ n'ont pas encore été versées. En conséquence, la marge de crédit a dû être augmentée pour obtenir les liquidités nécessaires au fonctionnement.

##### RIDT

- Du compost est disponible à Dégelis pour les résidents du territoire de la MRC de Témiscouata. Les ressources composant le compost sont ramassées dans les éco-centres de la MRC. Une quantité de 100 litres de compost par adresse civique est offerte gratuitement. Les intéressés n'ont qu'à se rendre à Dégelis pour l'obtenir.
- Les plastiques agricoles font actuellement l'objet d'un projet de récupération et de valorisation. Dossier à suivre.
- La tubulure d'érablière fait aussi l'objet d'un projet de récupération et de valorisation. L'entreprise Recyc RPM travaille sur ce projet.
- À propos de l'inventaire des fosses septiques, 5 municipalités sont encore à inventorier. Ce qui signifie que le rapport global ne pourra être déposé avant la fin de l'automne. Certaines municipalités ont demandé le rapport qui les concerne. Les membres du conseil des maires discuteront de ce point en août prochain.

#### COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

- Le dévoilement des plans des jardins célestes du Témiscouata a eu lieu le 30 juin dernier à Saint-Eusèbe. Pour plusieurs municipalités, il reste encore du travail à faire pour terminer leur jardin.
- Concernant les Fleurons du Québec, le territoire de notre municipalité sera visité le 20 juillet prochain.

#### LOISIRS

- Le personnel du terrain de jeux est embauché. Jusqu'à présent, 37 enfants se sont inscrits.
- L'assemblée générale annuelle du comité de loisirs est reportée en septembre.

#### AUTRES SUJETS

- Monsieur le Maire remet aux personnes intéressées des billets pour la représentation du 16 juillet de la pièce de théâtre «L'Acadie des terres et forêts en fête» au Parc de la République de Saint-Jacques au Nouveau-Brunswick.
- Un citoyen demande à ce que soit corrigée la descente du débarcadère situé au bout de la rue de La Plage. Des informations seront prises auprès du MDDEP et de la MRC.
- À propos de la pelle mécanique, le prix proposé est celui d'un modèle 135 alors que celle qui nous est louée est un modèle 120. S'assurer que le prix qui sera facturé sera celui pour le modèle loué.
- Nous avons reçu un dernier chèque de 7 886 \$ pour un total de 23 000 \$ pour l'année 2009 en redevances provenant des carrières et sablières du territoire. Cette somme doit être réservée pour la réfection des rangs utilisés par les exploitants de carrières et sablières.
- L'APEQ demande une contribution financière sous forme de publicité pour le tournoi des pompiers 2010 qui aura lieu à Dégelis.

#### RÉSOLUTION N° 2010-07-140

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu d'acheter une publicité de 30 \$ dans le cadre du tournoi des pompiers 2010 à Dégelis. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- Suzanne Ouellet demande une commandite pour le bingo de la Fête au village, soit 2 t-shirts de La Seigneurie. C'est accordé.
- Chantal Pelletier demande aux élus leur aide pour servir le vin après la messe de la Fête au village.
- À propos des travaux 2009 sur les 4 rues, il y aura rencontre de deux ingénieurs et par la suite de l'entrepreneur le jeudi 8 juillet.

*Je, Danielle Albert, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.*

---

*Directrice générale, secrétaire-trésorière*

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire procède à la période de questions.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 45.

Je, André Chouinard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Maire

---

Directrice générale, secrétaire-trésorière